

Formation diplômante
Niveau 3

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE Métiers de l'Agriculture (CAPa MA)

Formation professionnelle continue



RNCP 40523

EPL Support - Campus Agrilyon Vert - EPLEFPA Lyon-Ecully-Dardilly



CFPH Lyon-Ecully
13 Avenue de Verdun 69130 Ecully



16€/l'heure (tarif négocié en cas de financement collectif Région ou France Travail, tarif préférentiel en cas d'autofinancement)



655 h de formation professionnelle
196h de stage en entreprise

Modules complémentaires (optionnels et durées individualisées en fonction des besoins du stagiaire) :
Jusqu'à 10 h de coaching, 96 h de remise à niveau (RAN), 33 h de soutien personnalisé, 14h de technique de recherche d'emploi (TRE).

Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances techniques afin de :

- Réaliser les travaux courants et les opérations techniques liées à la culture de plantes maraîchères, fruitières, ornementales et florales, de la mise en culture au conditionnement et à la commercialisation
- Conduire et utiliser le matériel en sécurité, réaliser l'entretien courant et la maintenance des équipements
- Travailler dans le respect des règles de sécurité et de l'environnement

Processus d'admission

1. Vous pouvez déposer votre candidature en ligne sur la plateforme Hub3E en remplissant le formulaire d'inscription (bouton "s'inscrire" en haut de la page du site internet). N'hésitez pas à joindre le 04 78 33 46 12 si vous rencontrez le moindre problème.
2. Vous êtes ensuite recontacté par téléphone pour un entretien administratif.
3. Présentation de la formation lors d'une réunion d'information collective
4. Test de positionnement
5. Entretien individuel pédagogique en présentiel

Selon les financements, les dossiers des candidats peuvent être soumis à la validation des financeurs.

Public - Prérequis

Le public ciblé est un public adulte avec ou sans qualification qui a pour projet professionnel d'être ouvrier en production horticole maraîchère ou ornementale.

Les prérequis sont :

- Etre âgé de plus de 18 ans.
- Ne pas présenter de contre-indication médicale avérée en lien avec les travaux visés par le métier
- Etre en capacité de comprendre une consigne simple donnée à l'écrit ou à l'oral, de transmettre une consigne à l'oral, de compter et réaliser les 4 opérations à la main ou avec une calculatrice.
- Avoir réalisé une immersion en production horticole ornementale ou maraîchère
- Avoir un projet professionnel en tant qu'ouvrier en production horticole ornementale ou maraîchère

Rémunération - financement

- Financements possibles : France Travail, Région, CPF Transition Pro, CPF, autofinancement...
- Rémunération selon le financement

Modalités d'adaptation du parcours

Adaptation du parcours en fonction des diplômes précédemment obtenus, du résultat des tests de positionnement et de l'expérience professionnelle (parcours allégé ou préconisation d'heures de remise à niveau ou d'accompagnement).
Les candidats titulaires d'un CAP peuvent être dispensés des évaluations des UCG 1 à 3 (Validation des Acquis Académiques).

Contenu de la formation

UCG1- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

- 1.1. Prendre position dans une situation à caractère social et civique.
- 1.2. Utiliser des outils dans des situations de la vie courante.

UCG2- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

- 2.1. S'exprimer à travers une réalisation personnelle.
- 2.2. Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel.

UCG3 - Interagir avec son environnement social

- 3.1. Adapter son langage et son comportement aux situations de communication.
- 3.2. S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif.

UC4 : Réaliser des travaux sur les végétaux en exploitation spécialisée en horticulture

- 4.1. Réaliser des observations et interventions sur le végétal.
- 4.2. Réaliser des travaux de mise en place des végétaux.

UC5 : Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement

- 5.1. Réaliser des observations et opérations techniques liées au cycle de production.
- 5.2. Effectuer des travaux de récolte, de conservation et de conditionnement.

UC6 : Entretien des Agroéquipements

- 6.1. Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments.
- 6.2. Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation.

UC 7 UCARE - Intervenir dans le fleurissement d'une commune (création de massifs)

- 7.1. Préparer un sol / substrat en vue d'une plantation de massif/jardinière.
- 7.2. Prendre en compte le plan de fleurissement pour une plantation saisonnière.

UC : Unité Capitalisable, une UC correspond à un bloc de compétences
UCARE : Unités Capitalisables d'Adaptation Régionales ou à l'Emploi.

Les + de la formation

- Visites d'exploitations maraichères, d'entreprises horticoles
 - Travaux pratiques sur les plateaux techniques du CFPPH ou en entreprises partenaires
 - Des modules complémentaires intégrés au parcours de formation :
- Formation SST
 - Formation Certiphyto (niveau Opérateur)

Métiers visés

Les métiers visés par le diplôme sont ceux d'ouvrier/ouvrière horticole : floriculture, horticulture, maraichage, pépinière, plantes aromatiques, semences...

Poursuite d'études

Le CAP agricole est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Néanmoins la formation peut être complétée par un certificat de spécialisation, une formation diplômante ou des formations professionnalisantes de courte durée.

Exemple de formations :

- Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole
- Bac pro technicien conseil vente univers jardinerie
- BP Responsable d'Entreprise Agricole

Centre de Formation et de Promotion Horticole d'Écully

13 avenue de verdun 69130 Écully
cfppa.ecully@educagri.fr
0478334612
<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>

Pour plus d'infos sur la formation
scanner le QR code ou rdv sur
notre site web

